

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 26 avril 2024

Sécheresse dans l'Aude

Malgré les conditions météorologiques dégradées, la sécheresse reste marquée

Malgré les températures hivernales de ces derniers jours, la sécheresse des sols reste marquée et les débits des cours d'eau sont très faibles pour la saison. Les pluies tombées en début de mois ont profité à la reprise de la végétation printanière, mais n'ont pas été suffisantes pour charger les sols et arriver jusqu'aux cours d'eau.

L'hiver a été largement déficitaire en termes de précipitations, accompagné de températures moyennes plus élevées que la normale. Avec l'arrivée du printemps, la saison de recharge des nappes est désormais terminée. L'enneigement très faible voire inexistant sur certains secteurs n'alimentera pas les cours d'eau par la fonte des neiges. Les niveaux des nappes restent ainsi proches des minimums historiques et aucune amélioration n'est attendue. Les niveaux de remplissage des barrages sont également bas pour la saison sur les Pyrénées et le Lauragais et ne pourront pas subvenir à tous les besoins d'irrigation cet été.

Les débits de la majorité des cours d'eau du département restent très bas pour la saison, en-dessous de la sécheresse centennale pour l'Orbieu, le Rébenty et l'Aude à Moussoulens. Seul le secteur Fresquel et Montagne Noire présente une situation moins critique, avec des débits proches des normales de saison début avril, actuellement en décroissance.

Les prévisions météorologiques des deux prochains mois n'annoncent aucun signal de précipitations significatives et soulignent une probabilité de températures plus chaudes que la normale. L'arrivée du printemps et des températures plus clémentes entraîneront à court terme de plus forts besoins des plantes et une reprise de l'irrigation. La situation est donc susceptible de se dégrader rapidement.

Par ailleurs, l'approvisionnement en eau potable de certaines communes de l'Est du département reste fragile, allant jusqu'à un approvisionnement par citernage pour trois d'entre elles : Mas-des-Cours, Jonquières et Coustouge.

Les économies d'eau présentent donc toujours un enjeu crucial pour la préservation des milieux aquatiques et pour permettre de satisfaire durablement les usages prioritaires. La situation sera suivie de très près dans les prochaines semaines compte tenu de la fragilité de la ressource et de la reprise des activités printanières.

Compte tenu de cette situation, les mesures de restriction en vigueur ces derniers mois ont été prolongées par un nouvel arrêté préfectoral ; avec l'arrivée du printemps et l'accroissement attendu des usages dans les prochaines semaines, il est probable que ces restrictions soient renforcées sous peu.

Le préfet de l'Aude invite chacun, dans ce contexte, à la plus grande exemplarité et sobriété dans les usages de l'eau.

Les mesures de restriction sont consultables sur le site internet suivant :



<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Gestion-Etiage-Secheresse/Arrete-prefectoral-de-restriction-en-vigueur/>